



# RECYCLAGE ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES TOMBEREAUX RIGIDES OU ARTICULÉS



Durée  
**4 heures**



Date début prochaine  
session  
**sur inscription**



Nb places dispo.  
/



Langue  
/



## LIEU DE LA FORMATION

IFSB ou sur le site de votre entreprise

**Référence** : E3137

**Formateurs** : Formateur de l'IFSB

**Effectif max** : 3 participants

**Quand** : Suivant planning et sur  
demande

**Rythme** : journée

**Langue** : FR;DE

**Tarif** : 490,00 € HTVA



## ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL  
DU BATIMENT SA.

## **PUBLIC CIBLÉ**

Salarié des entreprises travaillant avec des tombereaux rigides ou articulés.

## **OBJECTIF**

Etre capable de conduire un tombereau en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association Assurance Accidents (AAA).

## **CONTENU DE LA FORMATION**

Théorie :

- Réglementation
- Technologies et caractéristiques des engins
- Fonction des organes de service et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation, de conduite et de stabilité
- Les risques lors de l'utilisation de l'engin
- Etiquetage de produits dangereux et de manutention
- Signalisation et balisage

Pratique :

- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite et manipulation
- Fin de poste

## **PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION**

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.

## **PÉDAGOGIE**

La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite d'un tombereau.

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique. En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.

Une remise à niveau périodique pour ce type d'engin est exigée tous les 10 ans.